

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS DE CONSULTATION

N°001/DC/RO/D-NOUN/C.MAGBA/CIPM/2021 DU 29/01/2021 POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA,
DEPARTEMENT DU NOUN

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Magba, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEV) une consultation pour la fourniture de 237 tables-bancs pour certaines écoles publiques de la Commune de Magba, Département du Noun, Région de l'Ouest.

II - Participation et origine : La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

III – Financement : La prestation objet de la présente consultation est financé par le budget de fonctionnement, exercice 2021.

IV - Coût prévisionnel : Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : 7 098 598 F CFA.

V – Consultation du Dossier : Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Magba, au Secrétariat Général.

VI – Cautionnement Provisoire : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du DC, d'un montant de 141 970 (Cent quarante un mille neuf cent soixante dix) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

VII – Acquisition du dossier de consultation : Le dossier de demande de cotation peut être retiré à la Mairie de Magba, au Secrétariat Général, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 14 197 (quatorze mille cent quatre vingt dix sept) francs CFA non remboursable, payable à la Recette Municipale de Magba.

VIII – Remise des Offres : Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (sept) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Magba au plus tard le **25/02/2021 à 10** heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°001/DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG 2021 du 29/01/2021 pour la fourniture de 237 tables-bancs de certaines Ecoles Publiques de la Commune de Magba, Département du Noun, Région de l'Ouest

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

IX – Recevabilité des offres : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cent quarante un mille neuf cent soixante douze (141 972)** francs,

établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

IX – Ouverture des plis : L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **25/02/2021 à 11 heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Magba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

X – Délais de livraison : Le délai maximum de livraison prévu est de deux (02) mois pour compter de la date de notification de la lettre-commande.

XI – Critères d'évaluation des offres.

Critères éliminatoires :

- a) L'absence de pièces administratives,
La fausse déclaration ou pièce falsifiée
- b) La note technique inférieure au seuil minimal requis,
- c) Offre non conforme à la demande de cotation.

XII – Attribution du marché :

L'autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

XIII - Durée de validité des offres : Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XIX – Renseignements complémentaires : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Magba (Secrétariat Général).

05 FEV 2021

Fait à Magba, le 129 JAN 2021
Le Maire de la Commune de Magba

Ampliations :

- ARMP(Pour Publication et archivage)
- DR/MINMAP/OUEST (Pour Information)
- CIPMP(Pour Information)
- CHRONO
- Affichage.



*Mme en Dieum
Adjoint d'Administration
Comptable*